

*C'est cette année, à Bordeaux du 6 au 8 juin 2019,  
et c'est ouvert à tous !*

# LE XXVIII<sup>E</sup> CONGRÈS FÉDÉRAL DE LA FNO



Emily Benchimol, secrétaire générale adjointe

*Si vous vous demandez ce qu'est un congrès fédéral et pourquoi y assister, cet article est fait pour vous ! Nous vous présentons le programme qui vous y attend.*

## Des discussions aux décisions

**L**e jeudi aura lieu le congrès statutaire, comprenant l'élection de l'équipe fédérale, les candidatures aux commissions de travail de la FNO, la présentation et le vote des orientations de la fédération pour le prochain mandat qui aura lieu de 2019 à 2022. C'est la réponse à la question si souvent rencontrée : mais que fait la FNO ?

Ce temps de réflexion se poursuivra lors du conseil d'administration fédéral du

samedi, ouvert exceptionnellement à tous les adhérents.

## Que nous réserve la loi santé ? Quelle place pour l'orthophonie ?

Le vendredi est une journée de formation avec une table ronde le matin et des ateliers l'après-midi. Ces formations ne sont pas cliniques, elles ne présentent pas de nouvelles techniques, mais elles sont on ne peut plus importantes pour notre pratique de demain. Car comme le sait tout orthophoniste, quel que soit son mode d'exercice, notre exercice professionnel ne se résume pas à des temps de soins avec les patients. L'organisation des rendez-vous, la coordination avec les autres professionnels et les temps importants de charge administrative, font partie du quotidien professionnel, auxquels se rajoutent les difficultés d'accès aux soins

qui sont aujourd'hui très chronophages. Quel avenir pour tous ces aspects de notre quotidien ? Quel avenir pour les postes salariés devenus si peu attractifs ? Que nous réserve la loi santé ? Qu'est-ce qui se cache derrière la « défense des patients » et quelles obligations nous seront bientôt opposables, si nous n'agissons pas en amont ? Les orthophonistes se retrouvent face à des enjeux nationaux qui ont un impact direct sur leur exercice professionnel quotidien.

La table ronde, intitulée « Rôle et statut de l'orthophoniste dans le paysage de la santé à venir », tentera de répondre à ces questions, avec la participation d'orthophonistes, de parlementaires, de la Caisse nationale d'assurance maladie et d'un représentant des médecins généralistes. Agnès Buzyn, ministre de la Santé, a bien sûr été conviée, et nous comptons vivement sur sa présence dans un temps de réflexion aussi important pour les praticiens de santé que nous sommes.



## Quelles modifications concrètes dans notre exercice ?

### Réponses et réflexions

Après un déjeuner au soleil bordelais, les esprits seront reposés et ressourcés, abreuvés modérément de bon vin, et prêts à se réunir par groupes autour de 3 ateliers. Chaque participant pourra assister à tous les ateliers durant la demi-journée dédiée.

#### Atelier 1

**Statut, supervision, pratiques du futur** abordera le statut de l'orthophoniste, tant en salariat qu'en libéral, et les évolutions nécessaires au sein des textes officiels, pour affirmer le niveau d'expertise dont nous faisons preuve aujourd'hui, notamment grâce à une formation initiale réformée et à des évolutions conventionnelles profondes. Une formation reconnue au grade master, la possibilité de poser un diagnostic à l'issue du bilan, la prescription de dispositifs médicaux, et l'accès aux soins sans prescription en cas d'urgence sont autant de compétences qui justifient aujourd'hui une vraie modification du statut de l'orthophoniste.

#### Atelier 2

**Modèles organisationnels type CPTS** : vous l'avez sans aucun doute lu dans les numéros précédents, la réforme de santé Ma Santé 2022 est pleine de promesses plus ou moins satisfaisantes pour les professionnels de santé. Une des orientations concerne l'obligation d'appartenir à une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), c'est-à-dire un regroupement de professionnels de santé propre à un territoire et la fin annoncée de « l'exercice isolé ». Quelle organisation pour ces CPTS ? Quelles modifications dans notre quotidien d'orthophonistes ? Quelles démarches supplémentaires, et quelles rémunérations prévues pour la mise en place de cette structure imposée ? Quelle coordination ? Avec quels outils ? Ce sont autant de questions auxquelles nous tenterons ensemble de répondre lors de cet atelier sur les futurs modèles organisationnels.

#### Atelier 3

**Atelier d'animation syndicale** : boîte à outils, gestion d'un syndicat, etc. Le dernier atelier permettra de découvrir tout ce que représente et ce que fait votre syndicat régional, d'acquérir de nouveaux outils pour un fonctionnement efficace, toujours au plus près des adhérents. Que vous soyez investi dans votre syndicat régional, présent seulement aux réunions les plus importantes ou que vous n'y ayez jamais mis les pieds, ce temps d'échanges sera l'occasion d'avoir une meilleure connaissance de ce que les membres des syndicats régionaux et départementaux mettent en place chaque année pour les orthophonistes. Et pourquoi pas, la possibilité de contribuer, chacun selon ses possibilités ?

Enfin, et parce qu'un congrès n'est pas un congrès sans un gala, le vendredi soir, une merveilleuse soirée sera organisée par le syndicat régional des orthophonistes d'Aquitaine, pour se retrouver autour d'un dîner et d'une soirée dansante pour les plus passionnés !

**Le congrès fédéral, ouvert et offert à tous et toutes, est un temps fort dans la vie de la FNO : vote du texte d'orientation, élection du nouveau bureau, conseil d'administration...**

**Il est aussi un temps fort d'échanges, de formation, de débats.**

**Il est l'occasion de se rassembler à travers le pays, dans la convivialité, pour décider ensemble du futur de notre profession.**

**Nous vous y attendons nombreux !**